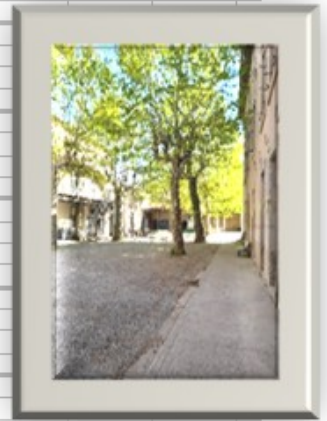




Assemblée Générale Ordinaire 2025



Association des Anciennes et Anciens Élèves de l'ensemble scolaire Saint-Louis

77 rue Aimé Ramond - 11000 Carcassonne

Tél. : 04 68 11 46 36 - Courriel : anciensdestan1@gmail.com



Chère Amie, Cher Ami,

Nous voici déjà presque à mi-année, à l'époque de notre première rencontre, l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs événements dont le plus triste a été la disparition de l'abbé Didier Escoupérié.

Nous garderons de lui le souvenir de son attachement à notre Association, de son amour exclusif pour les vestiges du passé, en particulier celle de l'oratoire de SAINT-STANISLAS, (il était membre de la Commission d'art sacré depuis 1995) de sa mémorable intervention en tant qu'ancien élève de « Stan » au cours de notre Assemblée de 2014, « *un électron libre fidèle à l'Eglise, amoureux de l'Eglise, un tempérament de feu, une âme missionnaire à la fois par son goût de transmettre et sa disposition à accueillir la différence* »⁽¹⁾.



(1) Extrait de l'homélie du père Georges Rieux

L'autre événement, porteur d'avenir, a été la grand-messe célébrée par Mgr VALENTIN le 30 avril dernier à l'intention de l'ensemble scolaire SAINT-LOUIS.



Une cathédrale comble, des élèves attentifs et recueillis, une homélie qui, par sa profondeur, n'a laissé personne indifférent, un enseignement catholique bien vivant, en un mot, de quoi remplir de joie les Anciennes et Anciens qui ont participé à cette belle cérémonie.



Nous n'oublions pas également la rencontre de novembre dernier qui nous a permis d'admirer de magnifiques châteaux de l'Aude, témoins d'un passé glorieux.

Mais il est temps de préparer nos nouvelles activités, c'est pourquoi vous trouverez ci-dessous l'invitation à participer, le samedi 14 juin prochain à notre Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera selon le format habituel.

A l'issue de la célébration traditionnelle de la messe à Jeanne d'ARC, nous nous retrouverons à SAINT-STANISLAS pour la réunion traditionnelle où nous nous pencherons sur le passé mais aussi sur l'avenir proche en nous donnant les moyens de nos décisions.

Ensuite Madame Marie-Chantal FERRIOL, Conservateur Déléguée aux antiquités et objets d'art de l'Aude et Monsieur Jean-François BOURDEYROUX, Economiste Diocésain, nous entretiendront d'un sujet d'actualité à Carcassonne, la Chapelle des CARMES, dans sa période espagnole et aujourd'hui.

Nous clôturerons cette matinée par le traditionnel apéritif et le déjeuner toujours préparés avec soin par le Chef Richard et sa brigade.

Espérant nous retrouver plus nombreux encore qu'en 2024, je vous prie de croire chère Amie, cher Ami, à l'assurance de mon amical dévouement.

Le Président, Louis COSTEPLANE



Assemblée Générale

Ordinaire

14 juin 2025



Association des Anciennes et Anciens Élèves
de l'ensemble scolaire Saint-Louis

77 rue Aimé Ramond - 11000 Carcassonne

Tél. : 04 68 11 46 36 - Courriel : anciensdestan11@gmail.com

Programme de la manifestation :

- 08 h 30 : Possibilité de se garer dans la cour de SAINT-STANISLAS, 18 rue des Études.
- 09 h 00 : Célébration par le père Philippe Guitart, dans la chapelle de l'Institution Jeanne d'ARC.
- 10 h 15 : Retour à SAINT-STANISLAS, Assemblée Générale Ordinaire annuelle.
- 10 h 40 : Histoire de la Chapelle des Carmes, de 1850 à 1880, présentée par Mme M. C. Ferriol Conservateur Déléguée aux antiquités et objets d'art de l'Aude.
- 12 h 00 : Histoire de cette chapelle de nos jours, présentée par M. J. F. Bourdeyroux Econome diocésain.
- 12 h 30 : Apéritif suivi du Déjeuner avec animation ...

Coupon réponse à retourner avec votre règlement avant le lundi 02 juin 2025

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. : Adresse mail (1) :

Année de sortie : Classe de sortie :

Sera présent (e) à la rencontre : oui non

Cotisation de base 2025	20 €
Ou bien,	
Cotisation de soutien 2025 (supérieure à 20 €)€
... Repas à 25 € par personne (tarif individuel)€
... Repas à 20 € par personne (tarif couple) €
TOTAL€

Si vous n'avez pas encore le recueil de nos publications de 2007 à 2023 :
Il reste quelques exemplaires, vous pourrez en acquérir, 26 € l'un.
A retirer à l'accueil de notre Assemblée

Règlement : Par Chèque établi à l'ordre de : AAEES Saint-Louis , 77 rue Aimé Ramon 11000 Carcassonne accompagné du coupon réponse renseigné.

Par Virement : IBAN : FR 76 1350 6100 0041 1153 7600 048

Bien inscrire le ou les motifs du virement pour permettre au trésorier de les affecter .

Si vous étiez dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée, profitez toutefois de l'occasion pour adresser votre cotisation annuelle (20 €) à notre Trésorier. Il vous en sera infiniment reconnaissant !

N. B. : Pour respecter la réglementation imposée par la CNIL, j'autorise l'Association à reporter ces informations sur son listing.

(1) Adresse à privilégier par souci d'économie d'envois postaux.